

Le renouveau des bibliothèques et des archives au Rwanda

French translation of the original paper: "Renaissance of libraries and archives in Rwanda".

Translated by: Sarah Lubineau, Institut national du patrimoine, Paris, France.

Le texte de ce document a été traduit en français et peut présenter des différences avec le texte original. Cette traduction est fournie à titre indicatif uniquement.

Musa Wakhungu Olaka

Bibliothécaire responsable des collections africaines au département des études internationales et globales, Université du Kansas, Lawrence, Kansas, Etats-Unis.

musaolaka@ku.edu



This is a French translation of "Renaissance of libraries and archives in Rwanda" copyright © 2015 by Sarah Lubineau. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License: <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Résumé :

Le génocide de 1994 au Rwanda a marqué un tournant dans l'essor et le développement des bibliothèques et des archives du pays. De nouvelles institutions académiques ont été créées et, dans chacune d'elles, une bibliothèque a été installée. Cependant, la première bibliothèque véritablement publique a été ouverte en avril 2012. Pour répondre au manque de bibliothécaires qualifiés, un programme de formation en bibliothéconomie et sciences de l'information a été constitué en 2001 afin de former, malgré des défis insurmontables, le plus possible de personnel compétent pour répondre au besoin. Bien que le Rwanda ait connu une croissance exponentielle de ses collections archivistiques et de ses bibliothèques après le génocide, l'impact de cet événement sur ces institutions est encore perceptible. De nombreuses bibliothèques et collections archivistiques ont été détruites pendant le génocide. Les collections archivistiques des ministères ont été particulièrement touchées par les destructions, en raison des tentatives systématiques de dissimulation des preuves de l'existence des massacres qui ont été commis par les différents régimes successifs au pouvoir. L'objectif de cette contribution est de fournir une analyse détaillée du paysage des bibliothèques et des archives au Rwanda avant et après le génocide et de présenter les défis auxquels les archivistes et les bibliothécaires font face en essayant de répondre aux besoins de leurs utilisateurs.

Mots clés : bibliothèques rwandaises, génocide rwandais, histoire des bibliothèques rwandaises, bibliothèques publiques rwandaises, archives rwandaises

Introduction

Le génocide rwandais de 1994 a marqué le début du renouveau des bibliothèques et des archives au Rwanda. Ce génocide a été une tragédie aux proportions énormes qui a coûté la vie à près d'un million de personnes et a laissé des centaines de milliers de Rwandais déplacés ou réfugiés dans les pays voisins. Des millions de dollars de biens ont également été détruits. Les bibliothèques et les archives n'ont également pas été épargnées. Cependant, malgré toutes ces difficultés et défis, le Rwanda a réussi progressivement à se relever de ses cendres après le génocide et a enregistré une croissance exponentielle des bibliothèques et une réorganisation des archives (Olaka, 2009).

Bref historique des événements qui ont conduit au génocide de 1994

(a) Epoque coloniale

Pendant la période coloniale, les colons belges au Rwanda nommaient principalement des Tutsi comme chefs pour les aider à diriger la population car ils croyaient que les Tutsi étaient plus intelligents que les Hutu ou les Twa. Malheureusement ces chefs étaient à la tête d'un système oppressif d'une population essentiellement composée d'Hutu et représentant environ 85% de la population rwandaise. Cette politique de supériorité raciale a été adoptée par le gouvernement belge sur les bases d'études anthropométriques pseudo-scientifiques qui étaient assez courantes dans les années 1930 et 1940. Ces études cherchaient à comprendre l'intelligence humaine des différentes races en classifiant les humains selon des critères anatomiques incluant la taille de la tête et du nez (Heirnaux, 1954). C'est cette politique de favoritisme qui a conduit plus tard à la haine entre Hutu, Tutsi et Twa. Malheureusement, très peu d'effort ont été faits pour développer les bibliothèques pendant cette période.

(b) Politique en matière d'éducation

Avant l'indépendance en 1962, il y avait quelques écoles et les colonialistes belges avaient recours à l'éducation scolaire pour favoriser les Tutsi qui sont arrivés finalement à occuper la plupart des postes dans le gouvernement colonial ce qui n'a pas arrangé les choses avec la population Hutu. Deux camps au sein de l'Eglise catholique ont émergé. Il y avait des prêtres qui soutenaient un système où un traitement privilégié dans l'admission aux écoles serait accordé aux Tutsi tandis qu'un autre groupe préconisait la scolarisation de l'ensemble de la population (Carney, 2011).

En 1972, quelques prêtres Hutu ont commencé à questionner les raisons de la sur-représentation des Tutsi dans la plupart des parties du gouvernement, y compris dans la prêtrise. Ils appelaient à une représentation basée sur la proportionnalité de chaque groupe ethnique dans l'ensemble du gouvernement. A ce moment, les Tutsi continuaient à être utilisés comme boucs émissaires pour tout ce qui n'allait pas dans le pays. Entre 1972 et 1973, le gouvernement du Président Kayibanda a commencé à instaurer une politique de proportionnalité ethnique et a fait exclure de nombreux étudiants Tutsi des établissements scolaires pour y faire entrer des étudiants Hutu. Il a procédé de la même manière avec les employés du gouvernement.

Du 20 au 23 décembre 1985, le V^e congrès national du parti politique au pouvoir, le Mouvement Républicain National pour la Démocratie et Développement (M.R.N.D.), adopte une résolution qui vise à corriger les inégalités passées à tous les niveaux du système éducatif

y compris dans l'enseignement supérieur (République Rwandaise Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1986). Cette décision n'était pas nouvelle. Après avoir pris le pouvoir, le Président Habyarimana s'est adressé, le 1^{er} août 1973, à la nation et réaffirma que le système de quota ethnique mis en place sous la présidence de Kayibanda serait maintenu (Mugesera, 2014). Les quotas pour l'admission dans le système éducatif et l'accès aux emplois ministériels ont été définis comme suit : 85% de Hutu, 14% de Tutsi and 1% de Twa. Ce qui importait vraiment était l'appartenance ethnique, puis le régionalisme. L'attention portée au mérite était faible. La résolution du M.R.N.D. ancre la discrimination institutionnelle contre les Tutsi quand il s'agit d'accéder au système éducatif. Durant le gouvernement du Président Kayibanda, les Tutsi ont été la principale cible des discriminations. Durant le gouvernement du Président Habyarimana, les Tutsi ont continué à être la cible des discriminations tout comme les Hutu qui n'étaient pas originaires du Nord du Rwanda.

Tableau 1: Nombre d'étudiants admis en première année à l'Université nationale du Rwanda et à l'Institut Pédagogique National

Origine ethnique	ANNÉE																				Total			
	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982		1983	1984	1985
Hutu	16	17	4	1	25	80	86	136	149	173	172	209	185	214	178	243	218	232	328	430	383	415	354	4248
Tutsi	10	12	19	6	24	24	40	49	50	8	8	18	10	16	21	35	42	27	53	49	29	61	55	666
Twa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	4
Non déclarée	23	25	38	75	74	58	10	99	61	62	73	69	69			2		1	5					744

Source: (République Rwandaise Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1986) p 19.

L'Université nationale du Rwanda a été fondée en 1963 tandis que l'Institut Pédagogique National a été créé 3 ans plus tard, en 1966. Ces deux établissements sont des institutions publiques. Entre 1963 et 1985, 75% des étudiants admis en première année dans les deux institutions étaient Hutu, 12% Tutsi et 0,07% Twa. Le tableau n°1 montre que les admissions de Tutsi ont diminué de manière drastique entre 1972 et 1973. Cette diminution peut être expliquée par le massacre des Tutsi qui a eu lieu à cette période. De nombreux étudiants Tutsi n'ont également pas déclaré leur origine ethnique par crainte des persécutions.

Le Ministre rwandais de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a estimé qu'entre 1988 et 2003, le nombre total d'étudiant qui auraient étudié à l'Université nationale du Rwanda serait le suivant : 89.8% de Hutu, 9.8% de Tutsi et 0.4% de Twa (République Rwandaise Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1988). Ces chiffres ont été donnés après avoir pris en considération la distribution ethnique, régionale et sexuelle. Malheureusement, la plupart des étudiants qui ont été admis dans l'enseignement supérieur arrêtaient leurs études au bout de deux ans, n'allant pas jusqu'à l'obtention du diplôme à bac+4 du 1^{er} cycle universitaire.

Les parents Tutsi, et plus particulièrement ceux qui habitaient Kigali, se sont rassemblés et ont commencé à instaurer des écoles communautaires privées pour leurs enfants afin de contourner le système des quotas. Cependant, ces parents ne voulaient pas énerver le M.R.N.D. et leur argument était qu'ils établissaient des écoles communautaires pour améliorer l'accès à l'éducation pour l'ensemble de la population. La plupart de ces écoles portait le nom d'Association des Parents pour la Développement (APADE) (Rugengande,

2008). Quelques unes de ces écoles privées sont devenues des établissements particulièrement bien installés et avaient même de petites bibliothèques scolaires.

Dans ces conditions oppressives, les bibliothèques ne pouvaient pas croître rapidement. Le climat de suspicion, de discrimination, de persécution, de massacre et de destruction des personnes et des biens a continué sans relâche pendant longtemps et a été un catalyseur qui a joué un rôle dans la suppression effective de bibliothèques au Rwanda parce que l'obtention des emplois n'était pas basée sur le mérite, mais sur le clientélisme et le régionalisme.

En raison du nombre insuffisant de places et du haut niveau des programmes éducatifs au Rwanda, le gouvernement, conjointement avec d'autres gouvernements, distribua des bourses à des étudiants rwandais pour qu'ils puissent étudier à l'étranger. 833 Rwandais ont reçu une bourse du gouvernement pour étudier à l'étranger entre 1979 et 1986. Seulement une poignée est partie étudier la bibliothéconomie ; il n'y avait en effet aucune formation au Rwanda. Le gouvernement attachait plus d'importance à la formation des médecins, des infirmières, des ingénieurs et des professeurs. Sur les 10 préfectures du pays, 20% de ces étudiants étaient originaires de Gisenyi qui était la préfecture natale du Président Habyarimana tandis que 16.6% étaient originaires de Ruhengeri (République Rwandaise Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1988).

Formation des bibliothécaires et des archivistes

Vers 1994, le Rwanda comptait seulement 42 personnes qui avaient suivi une formation universitaire en bibliothéconomie et la majorité d'entre elles avaient l'équivalent d'un diplôme à bac+2 (Olaka, 2008b). Avant le génocide, la formation des bibliothécaires se faisait à l'étranger. Les Rwandais devaient aller au Sénégal, au Canada ou encore en Russie. La majorité des personnes travaillant en bibliothèques avaient uniquement un certificat de fin d'études secondaires et celles qui avaient suivi une formation en bibliothéconomie ont obtenu un diplôme à bac+2 à l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta Diop au Sénégal. Malgré son attrait pour les bibliothécaires, ce programme de formation en bibliothéconomie n'a accueilli que 31 Rwandais jusqu'en 2007 (Olaka, 2008b). A partir de 2009, l'Organisation Internationale de la Francophonie donna des bourses à sept étudiants rwandais pour leur permettre de suivre une formation du 1^{er} cycle universitaire et à deux étudiants pour suivre une formation du 2^{ème} cycle universitaire. La plupart des bibliothécaires au Rwanda ayant obtenu un diplôme du 1^{er} cycle universitaire en bibliothéconomie avaient étudié en Russie grâce aux bourses offertes par ce pays aux Rwandais pour venir y étudier.

A partir de 2010, une poignée d'étudiants se sont vus attribués une bourse pour suivre une formation en bibliothéconomie en ligne à l'EBAD pendant que l'Université nationale du Rwanda a envoyé quelques uns de ces employés suivre, à l'Université Moi au Kenya, des formations de 1^{er} et 2^{ème} cycles en sciences de l'information.

Le faible nombre de professionnels qualifiés au sein des bibliothèques au Rwanda explique pourquoi ces dernières ont évolué à un rythme très lent et que l'intégration des innovations et des développements dans la fourniture de services et ressources d'informations a pris énormément de temps. Malheureusement, beaucoup de personnes travaillant dans les bibliothèques ont été tuées pendant le génocide, d'autres ont dû s'exiler, quelques unes ont été arrêtées et mises en prison pour avoir participé au génocide tandis que d'autres ont changé de travail après le génocide (Olaka, 2008b).

Le premier programme de formation officiel des bibliothécaires au Rwanda a été fondé en 2001. Ce programme délivrait un diplôme après deux années d'études. Les enseignants de cette formation étaient des bibliothécaires qui assuraient les cours le soir après leur journée de travail. Enseigner dans ces classes était un défi car le pays avait mis en place une politique de bilinguisme. Cela signifiait que les étudiants pouvaient comprendre soit l'anglais, soit le français. A ce moment, il n'était pas envisageable d'avoir deux cursus, l'un en français, l'autre en anglais, en raison du faible nombre d'enseignants qualifiés pour assurer les cours. Pour aider les étudiants à apprendre, les notes de cours étaient traduites. Si l'enseignant utilisait le français alors ses notes de cours étaient traduites en anglais et vice versa. Tous les examens et contrôles continus étaient proposés dans les deux langues. Les étudiants pouvaient alors choisir la langue dans laquelle ils étaient le plus à l'aise pour répondre aux questions. Jusqu'en 2009, au moins 160 étudiants ont été diplômés de cette formation (Olaka, 2008b). Les diplômés de ce programme de formation ont permis de rehausser l'image des bibliothèques et des archives au Rwanda, d'augmenter les collections des bibliothèques et d'ouvrir des bibliothèques qui avaient été fermées. Parmi les bibliothèques que ces étudiants ont contribué à créer ou faire revivre se trouvent, en outre, la bibliothèque et les archives de l'Office national de la Population (ONAPO) et la Commission Nationale Rwandaise pour l'Unesco (CNRU).

Personnels des bibliothèques et des archives

Depuis leur création, les bibliothèques rwandaises ont tendance à être envahies par du personnel insuffisamment qualifié. En décembre 1976, l'Université nationale du Rwanda avait la bibliothèque la mieux installée du pays et deux bibliothécaires étaient diplômés d'une maîtrise en bibliothéconomie ou d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire. Seulement deux avaient validé deux années du 1^{er} cycle en bibliothéconomie tandis que 29 employés n'étaient pas allés au-delà du lycée (Bouso, 1980). En 1983, une autre institution importante de l'enseignement supérieur avait seulement quatre personnes travaillant à la bibliothèque et aucune n'avait de formation en bibliothéconomie (Ngayabateranya, 1983). En 1983, l'Université nationale du Rwanda avait une bibliothèque principale et plusieurs bibliothèques secondaires comptabilisant 40 employés sur lesquels seulement 3 avaient au moins un diplôme de 1^{er} cycle universitaire, 7% avaient validé deux années du 1^{er} cycle, 55% n'étaient pas allés au-delà du lycée, tandis que 30% avaient seulement fréquenté l'école primaire ou n'avaient aucune éducation du tout (Ngayabateranya, 1983). En 1983, il y avait près de 54 bibliothèques au Rwanda qui employaient 108 personnes dont près du tiers d'entre elles travaillant dans les bibliothèques de l'Université nationale du Rwanda (Rözsa, 1983). En 1994, le personnel des bibliothèques a peu évolué, les bibliothèques continuant à employer des personnes qui n'avaient aucune formation en bibliothéconomie. C'est l'un des raisons qui laquelle la croissance des bibliothèques restait à la traîne.

Les espaces

Avant 1994, les plupart des bibliothèques avaient, contrairement à la bibliothèque de l'Université nationale du Rwanda, des espaces de stockage, pour leurs collections, assez restreints. En 1983, l'Institut Pédagogique National (I.P.N) qui est devenu plus tard le Campus Ruhengeri de l'Université nationale du Rwanda offrait seulement 35 places assises pour les utilisateurs de la bibliothèque (Ngayabateranya, 1983). Même après le génocide, la plupart des institutions n'avaient pas de bibliothèque dédiée et l'espace était encore limité. En 2004, les bibliothèques de l'*Institute of Education* de Kigali et de la *Kigali Institute Health* offraient aux utilisateurs moins de 50 places assises. C'est seulement après 2004 que les

gestionnaires de la plupart des institutions ont commencé à élargir l'espace de la bibliothèque pour répondre à l'accroissement des collections et du nombre d'utilisateurs.

Soutien financier et dons de livres

En raison de ressources documentaires limitées, les dons de livres ont atteint un niveau record après le génocide. La plupart des bibliothèques nouvellement créées recevaient des dons de livres des pays francophones et anglophones. Des organisations telles que *Book Aid International* ou encore *Books for Africa* ont commencé à envoyer des livres au Rwanda en 2003. Ces dons ont été d'une grande aide pour permettre de développer les bibliothèques et répondre aux besoins en matière d'information d'une population croissante d'étudiants.

Après la génocide, beaucoup d'institutions et parfois des pays fournirent des fonds pour soutenir les bibliothèques dans des institutions de l'enseignement supérieur nouvellement créées comme l'*Institute of Education* de Kigali, l'*Institute of Science and Technology* de Kigali, l'ISAE, ou encore le *Kigali Health Institute* entre d'autres. Certains fonds ont été versés par l'UNDP, le SIDA et l'*Africa Development Bank*. Ces fonds ont principalement été utilisés pour acheter des livres en raison de la pénurie importante de ces derniers en plus particulièrement les livres en langue anglaise qui manquaient alors que le système éducatif était structuré afin de devenir bilingue (Olaka, 2008a).

Malheureusement, en 2005, les fonds gouvernementaux versés aux institutions publiques ont diminué et l'argent reversé aux bibliothèques a fortement baissé. Dans les établissements universitaires publics, le nombre d'inscriptions a connu une croissance exponentielle ce qui a permis d'enrichir l'offre de formation. Des institutions telles que l'*Institute of Education* de Kigali ont décidé de verser aux bibliothèques l'ensemble des droits d'inscriptions payés par les étudiants. Les sommes versées ont permis aux bibliothèques d'acquérir des ressources documentaires en anglais et en français nécessaires pour répondre à la politique du bilinguisme en vigueur à cette époque. Les bibliothèques des universités privées avaient à cette époque beaucoup moins de ressources financières que leurs homologues publiques ; la construction de salles de cours et la rémunération des enseignants étant considérés comme plus importantes.

Cadre juridique des bibliothèques et des archives

Il n'y a jamais eu de cadre juridique pour aider à contrôler le développement des bibliothèques et améliorer la qualité de la conservation des archives dans les institutions publiques. En 2014, la promulgation de la loi n° 12/2014 du 9 mai 2014 a mené à la création de la *Rwanda Archives and Library Services Authority* (RALSA) qui a le statut d'une agence gouvernementale. Cette agence a fusionné avec la Bibliothèque nationale du Rwanda, la première véritable bibliothèque publique du pays, et avec les Archives nationales. Sa mission est de mettre en oeuvre une politique gouvernementale autour des archives et des bibliothèques au Rwanda ; jouer un rôle consultatif sur la meilleure manière de gérer les documents d'archives au Rwanda; et d'acquérir, traiter, gérer et diffuser les documents et archives publiques et privées dans le pays. Le développement des normes pour les bibliothèques au Rwanda faisait également partie des missions de la nouvelle institution (Republic of Rwanda, 2014). Ce cadre est considéré comme la panacée pour la croissance des bibliothèques et des archives au Rwanda mais il est trop tôt pour évaluer son succès.

Bibliothèques publiques et politiques

La construction de la première véritable bibliothèque publique a commencé en 2001 grâce à l'aide du *Rotary club Virunga* de Kigali et des dons de bienfaiteurs. En raison du manque de fonds suffisants, la construction du bâtiment a été retardée pendant un long moment avant de pouvoir être terminée et la bibliothèque a pu être officiellement ouverte le 16 avril 2012 (Mugisha). A ce jour, c'est la bibliothèque la plus moderne et la plus aboutie du Rwanda.

Précédemment la bibliothèque du Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais a joué le rôle d'une bibliothèque publique bien qu'elle soit la propriété de l'ambassade de France à Kigali. Cette ambassade a été fondée en 1963 et le Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais a été construit dans les années 1970. Plus tard, dans les années 1980, l'ambassade a ouvert 3 petites bibliothèques à Ruhengeri, Butare et Gisenyi bien qu'elles n'étaient pas en fonctionnement très longtemps après que le gouvernement rwandais en ait repris la gestion en 1989 (Olaka, 2009). La bibliothèque du Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais a été fermée pendant le génocide puis rouverte en juillet 1995 (Derrien, 1995, Octobre).

Les politiques, ainsi que le besoin de construire des bâtiments ultra-modernes à plusieurs étages, ont contribué à la disparition de l'une des bibliothèques les plus vieilles et les mieux établies au Rwanda située au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais. Depuis le génocide de 1994, une certaine animosité régnait entre le gouvernement rwandais et le gouvernement français, le premier accusant le second d'avoir été complice du génocide.

Les relations diplomatiques entre les deux pays ont finalement été rompues quand un juge français accusa le Président Kagame et d'autres responsables du FPR d'avoir orchestré les tirs qui ont conduit l'avion qui transportait le Président Habyarimana du Rwanda et le Président Ntaryamira du Burundi à s'écraser déclenchant ainsi le génocide de 1994 (Bruguier, 2006). Le 26 novembre 2006, le gouvernement rwandais donne au gouvernement français un ultimatum de 72 heures pour fermer toutes les institutions dépendantes du gouvernement français au Rwanda. Cela incluait l'ambassade française et, par conséquent, le Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais qui hébergeait l'une des bibliothèques les plus utilisées, les mieux fournies et les mieux gérées au Rwanda. Bien que les relations diplomatiques aient été rétablies en 2009 et que l'ambassade française ait rouvert, la bibliothèque n'a, quant à elle, jamais été rouverte.

En 2010, le gouvernement rwandais demande à l'ambassade française de construire un bâtiment de plusieurs étages où serait installé le Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais car c'était un emplacement privilégié dans le quartier central des affaires de Kigali. Un bâtiment de 12 étages a été conçu, proposé à l'ambassade et approuvé par la ville de Kigali. Plus tard, l'ambassade a souhaité modifier le design du bâtiment mais les modifications n'ont pas été acceptées par le gouvernement rwandais (Asimwe, 2010) ; Les négociations ont échoué le 17 juin 2014. Le gouvernement rwandais a récupéré le terrain et a détruit tous les bâtiments qui formaient le Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais. Cette démolition mis fin à l'une des bibliothèques les plus influentes du Rwanda. Malheureusement les livres de la bibliothèque ont été transférés ailleurs où la plupart ont été détruits par la pluie tandis que d'autres ont été emportés par quiconque en voulait. Près de la moitié de la collection a pu être sauvée et a été donnée à différentes bibliothèques y compris la Bibliothèque publique du Rwanda, nouvellement installée qui a reçu le plupart des livres

sauvés. Ces livres constituent la section française de la bibliothèque et sont gérés par deux bibliothécaires dont l'un est bénévole.

Développement des bibliothèques universitaires

L'enseignement supérieur public au Rwanda est un phénomène nouveau. L'Université nationale du Rwanda a été créée au début des années 1960 grâce à l'aide du gouvernement canadien et de l'ordre canadien des dominicains de l'Eglise catholique (Baziramwabo, 2013). Cependant, les premières inscriptions ont lieu en novembre 1963 et tous les professeurs étaient des prêtres catholiques y compris le premier recteur, Georges Henri Lévesque (Baziramwabo, 2013). C'est bien plus tard, en 1966, qu'a été créé l'Institut Pédagogique National (I.P.N.) qui est devenu le deuxième établissement public d'enseignement supérieur. Sa mission était de former les professeurs (République Rwandaise Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1986). Des établissements d'enseignement supérieur privé (catholique) ont été créés pendant le règne des Belges et comprend le Grand Séminaire de Nyakibanda qui existe depuis 1936 bien que sa mission était seulement de former les futurs prêtres catholiques. Il y avait également une école qui formait quelques officiers militaires.

Au commencement de l'Université nationale du Rwanda, il n'y avait aucun membre universitaire rwandais car très peu de rwandais avait reçu une formation universitaire. Les quelques Rwandais ayant reçu une formation à cette époque étaient des prêtres qui avait eu l'opportunité grâce à l'Eglise catholique de suivre des études de théologie en Belgique. Le défi de la plupart des établissements d'enseignement supérieur avant 1994 était qu'ils se développaient à un rythme particulièrement lent. La majorité du personnel qualifié était composée d'étrangers et le Rwanda avait un peu trop tendance à compter sur eux au détriment du développement des ressources humaines locales plus qualifiées pour enseigner au niveau universitaire. C'est pourquoi, avant 1994, aucune des universités au Rwanda ne proposait de formation de niveau master ou doctorat.

Le génocide de 1994 n'a pas seulement mené à la destruction de biens, il a également réduit de manière considérable le nombre de personnes qualifiées qui travaillaient dans les bibliothèques. La bibliothèque d l'Université nationale du Rwanda était celle qui employait le plus de personnes. 10 d'entre elles ont été tuées, 3 ont été emprisonnés pour avoir participé au génocide et quelques unes sont parties en exil (Olaka, 2009). Après le génocide, quelques personnes ne sont jamais retournées travailler à la bibliothèque car ils avaient trouvé un travail mieux payé.

Parce que la plupart des personnes ayant une formation supérieure étaient des cibles pendant le génocide, beaucoup ont été tuées et d'autres ont fui en exil. Cela a laissé le pays avec un besoin urgent de ressources humaines hautement qualifiées. Pour combler ce vide, le gouvernement rwandais a ouvert, à partir de 1998, de nombreux établissements d'enseignement supérieur tels que le KIE, le KIST, l'ISAE, ou encore le KHI. De nouvelles universités telles que l'ULK et l'INILAK ont été créées. Le besoin en bibliothèques et en ressources documentaires est devenu manifeste et chacun de ces établissements a ouvert une bibliothèque et acquis des ressources documentaires pour soutenir les programmes enseignés.

Les bibliothèques pour les enfants

Après le génocide de 1994, le Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais a ouvert une petite salle à côté de la bibliothèque principale pour y héberger une bibliothèque pour enfants. Des ressources documentaires appropriées et des meubles ont été installés dans la salle. Malheureusement cette bibliothèque n'a jamais ouverte après que l'ambassade française et ses différents services aient été forcés de fermer en 2006

La Caisse Sociale (*Social Security Fund*) avait un complexe social à Kacyiru dans les environs de Kigali. Après le génocide de 1994, elle a employé quelques personnes pour concevoir une bibliothèque pour enfants dans l'une de ses salles au complexe social qui avait été transformé à cet effet. Cependant, la bibliothèque n'a pas fonctionné très longtemps car la Caisse Sociale n'avait pas les moyens de payer des employés pour faire fonctionner la bibliothèque. La gestion d'une bibliothèque pour enfants n'était pas inscrite dans les missions de la Caisse Sociale. La bibliothèque a été fermée en 2002 et les personnes qui géraient la bibliothèque ont trouvé un poste de maître de conférence français dans l'une des universités. La petite collection de livres a été distribuée dans les écoles primaires des alentours.

Actuellement, une bibliothèque pour enfants a été créée au *Rwanda Library Services* et a ouvert ses portes en 2012. Cette bibliothèque est l'unique bibliothèque pour enfants du pays.

Bibliothèques et archives spécialisées avant 1994

Depuis leur apparition, la plupart des bibliothèques ont souffert d'un manque de ressources humaines qualifiées suffisantes pour organiser et gérer efficacement les bibliothèques. L'Institut National de la Recherche Scientifique (I.N.R.S) a été fondé en 1950 tandis que l'Institut des Sciences Agronomique du Rwanda (I.S.A.R) a été créé 12 ans après. Malgré des collections rares et uniques, ces bibliothèques font face au manque constant de bibliothécaires qualifiés pour organiser, gérer et développer efficacement ces bibliothèques (Ngayabateranya, 1983). La bibliothèque de l'I.N.R.S hébergeait une vaste collection d'archives orales historiques qui constituent un fonds rare et unique sur le Rwanda tandis que la bibliothèque de l'I.S.A.R regroupe un fonds traitant de l'agriculture et de l'élevage d'animaux.

En 1983, certains ministères avaient mis en place de petites bibliothèques et avait des services d'archives dont notamment le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique (MINESUPRES); le Ministère des Travaux Publics (MINITRAP; Présidence (PRESIREP); le Ministère du Planification (MINIPLAN). Malheureusement, dans la plupart de ces petites bibliothèques ministérielles, le personnel devait suivre des études de bibliothécaire ou d'archiviste. La majorité apprenait sur le tas (Rözsa, 1983). Ces bibliothèques, en raison d'espaces restreints, n'ont pas pu se développer rapidement. Après le génocide, certaines de ces bibliothèques n'ont jamais rouvert parce qu'il n'y avait personne pour les faire fonctionner, comme la Bibliothèque de la Commission Nationale Rwandaise pour l'Unesco (CNRU). Les collections de certaines bibliothèques d'institutions ayant cessé leur activité tel que l'Institut Africain et Mauricien de Statistiques et d'Economie Appliquée Bibliothèque (IAMSEA) ont été pillées.

Les collections archivistiques au Rwanda ont été négligées avant et immédiatement après le génocide. Les Archives nationales ont été pendant longtemps hébergées au *Amahoro Stadium* et, en raison de fonds insuffisants, elles n'ont jamais pu jouer leur rôle. Certaines

archives de ministères ont été réorganisées par des personnes diplômées du programme de formation en bibliothéconomie et en sciences de l'information ouvert au Rwanda en 2001. Presque toutes les archives qui ont été réorganisées se trouvent dans des institutions situées à Kigali. Les choses sont susceptibles de changer pour le mieux avec l'adoption de la loi portant création de la *Rwanda Archives and Library Services Authority*.

Conclusion

Le génocide au Rwanda a joué un rôle significatif dans le développement des bibliothèques et des archives. Il y a encore beaucoup de travail à faire parce que les quelques bibliothécaires qualifiés ont été régulièrement en recherche d'emplois mieux rémunérés tandis que d'autres quittaient le pays pour trouver de meilleures conditions de vie en dehors du Rwanda. Le financement a continué à diminuer en raison des nombreux intérêts divergents et la plupart des bibliothécaires cherchent activement des ressources documentaires pour développer leurs collections. Malgré l'accroissement des espaces des bibliothèques dans la plupart des établissements de l'enseignement supérieur, ils restent toujours insuffisants.

Références

- Asimwe, B. R. (2010, 2nd November). French embassy submits alternative proposal for cultural center. *New Times Rwanda*.
- Baziramwabo, A. (2013). Les 50 ans de l'Université nationale du Rwanda - Hommage à Georges-Henri Lévesque, son fondateur. Retrieved 22nd April, 2015, from <http://www.ledevoir.com/societe/education/391678/hommage-a-georges-henri-levesque-son-fondateur>
- Bouso, A. (1980). Afrique pays Francophones: La formation des bibliothécaires et le développement des bibliothèques universitaires en Afrique. Paris: AUPELF, UNESCO.
- Bruguiere, J.-L. (2006). Delivrance de mandats d'arret internationaux: ordonnance de soit-communique. Retrieved 15th June, 2015, from http://www.olny.nl/RWANDA/Lu_Pour_Vous/Dossier_Special_Habyarimana/Rapport_Bruguiere.pdf
- Carney, J. J. (2011). *From democratization to ethnic revolution: catholic politics in Rwanda, 1950-1961*. (PhD.), Catholic University of America.
- Derrien, D. (1995, October). Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais: Pour un avenir meilleur. *Rwanda Renaître*, 3, 14-15.
- Heirnaux, J. (1954). *Les caractères physiques des populations du Ruanda et de l'Urundi*. Bruxelles: Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.
- Mugesera, A. (2014). *The persecution of Rwandan Tutsi before the 1990-1994 genocide*. Kigali: Dialogue Editions.
- Mugisha, S. (18th April 2012). Kigali Public Library opens *New Times Rwanda*. Retrieved from <http://www.newtimes.co.rw/section/article/2012-04-18/51786/>
- Ngayabateranya, A. (1983). *Incidences de la reforme de l'enseignement superieur Rwandais sur l'organisation de la bibliotheque de L'université Nationale du Rwanda (1981)*. (Undergraduate), Ecole National Supérieur des Bibliothèques, Villeurbanne, Canada.
- Olaka, M. (2008a). Educating Bilingual and Multilingual Librarians: A Case of Library and Information Science Education in Rwanda. *Journal of Education for Library & Information Science*, 49(4), 264-276.
- Olaka, M. (2008b). Library and information science education in Rwanda. *Library Review*, 57(4), 298-305.

- Olaka, M. (2009). *The role of genocide in the development of libraries and librarianship in Rwanda*. Paper presented at the American Library Association Annual Conference, Chicago.
http://works.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?article=1002&context=musa_olaka
- Republic of Rwanda. (2014). *Law N°12/2014 of 09/05/2014 Establishing Rwanda Archives and Library Services Authority (RALSA) and determining its mission, organization and functioning*. (Official Gazette, n° 26 of 30/06/2014). Kigali.
- Republique Rwandaise Ministere de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique. (1986). *Aspects quantitatifs de l'evolution de l'enseignement superieur au Rwanda: de 1963 à 1985*. Kigali.
- Republique Rwandaise Ministere de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique. (1988). *Des disparites regionales et ethniques dans l'enseignement superieur Rwanda: Essai de correction*. Kigali: Republique Rwandaise, Ministere de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique.
- Rözsa, G. (1983). *Rwanda: Le Developpement d'un Systeme Integre d'Information Scientifique (BACIN)* (pp. 21). Paris: UNESCO.
- Rugengande, J. (2008). *Développement et diversification de l'enseignement privé au Rwanda. Education & Formation, 297, 29-41.*